

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2021-2022

21 JUIN 2022

PROPOSITION DE RÉSOLUTION¹

RELATIVE À UNE PLUS GRANDE SENSIBILISATION ET UNE MEILLEURE PRISE EN
CHARGE DE L'ENDOMÉTRIOSE

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

¹ Voir doc. 350 (2021-2022) n°1.

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par Mme Anne-Catherine Goffinet, Mme Sabine Roberty, Mme Sophie Pécriaux, Mme Véronique Durenne, Mme Françoise Mathieux, Mme Margaux De Re, Mme Amandine Pavet	3
---	--	---

I Amendement n°1 déposé par Mme Anne-Catherine Goffinet, Mme Sabine Roberty, Mme Sophie Pécriaux, Mme Véronique Durenne, Mme Françoise Mathieux, Mme Margaux De Re, Mme Amandine Pavet

Ajouter un point 13 rédigé comme suit :

« Assurer une concertation entre les différents niveaux de pouvoir et porter la question de l'endométriose en Conférence interministérielle Santé afin d'élaborer une stratégie complète et commune de prise en charge de la maladie ».

Justification

Bien que chaque parlement (wallon et bruxellois) ait récemment pris l'engagement de mettre en place des mesures visant à une meilleure prise en charge et à une plus grande sensibilisation de l'endométriose, il s'agit de s'assurer qu'une concertation entre les différents niveaux de pouvoir soit formellement organisée, notamment via la CIM Santé.